MAIRIE

Conseil Municipal du 05 octobre 2026
Délibération n°2026.10.02

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20261005-D_2026_10_02-DE

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

Maire : Mme Marie-Claire HÉNAFF
Secrétaire de séance : Gaëtan PAPE

L'an deux mille vingt-six, le 05 octobre à 19h00, le conseil municipal de la commune de Saint- Vougay s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Mme Marie-Claire HÉNAFF, Maire.

Date de convocation : 24 septembre 2026

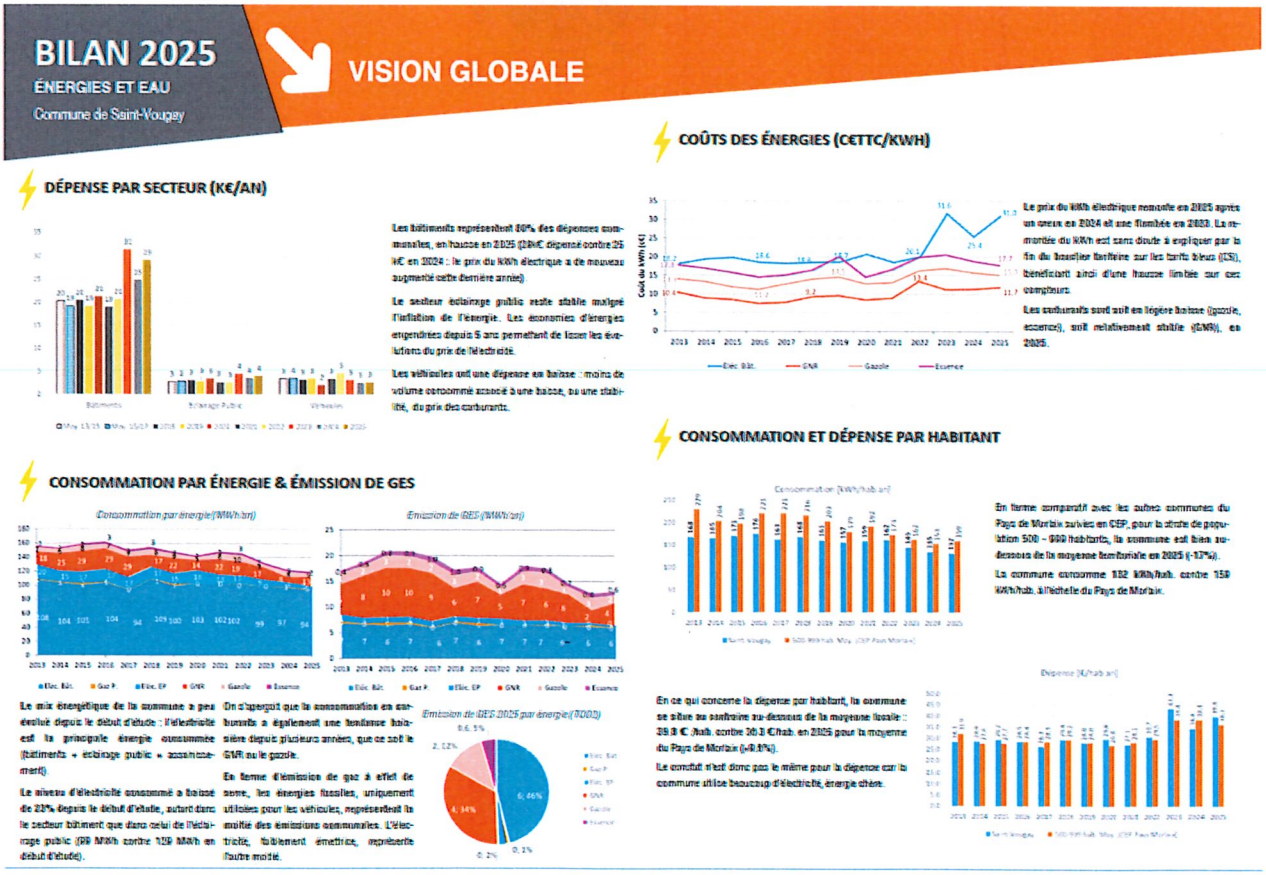
Étaient présents : Mme Marie-Claire HÉNAFF, M. Jean-Luc POSTEC, Mme Katell IZORÉ, M. Christophe QUENEL, Mme Nathalie TANNÉ, Mme Martine PALUD, M. Fabrice TANGUY, Mme Nathalie DELACOUDRE, Mme Roselyne HAMON, M. Gaëtan PAPE, Mme Isabelle ROCABOIS, M. Olivier CADIOU.

Elu(es) absent(es) : M. Thibault HENRY donne pouvoir à M. Jean-Luc POSTEC
Mme Sophie PERSON donne pouvoir à M. Olivier PALUD
M. Olivier PALUD

Secrétaire de Séance : M. Gaëtan PAPE

D. n° 2026.10.02 : Présentation du Bilan énergétique HÉOL

Intervention de Monsieur Eric MINGANT, chargé de mission collectivités et tertiaire



Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-212902712-20261005-D_2026_10_02-DE

Le conseil municipal a pris connaissance du bilan énergétique 2025 réalisé dans le cadre du suivi assuré par HEOL et du dispositif de Conseil en Énergie Partagé. Ce document dresse un état des lieux des consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal, ainsi que des perspectives d'amélioration pour les années à venir.

Les principaux résultats sont encourageants. La consommation énergétique globale de la commune atteint 119 MWh en 2025, soit une diminution de 27 % par rapport à 2016. Les émissions de gaz à effet de serre ont également fortement diminué, avec une baisse de 38 % depuis 2016 pour atteindre environ 13 tonnes de CO_2.

Malgré ces progrès, les dépenses énergétiques demeurent élevées en raison de la hausse du coût des énergies. La facture globale s'élève à 36 000 € en 2025, soit une augmentation de 38 % par rapport au début du suivi. Les bâtiments communaux représentent à eux seuls 80 % des dépenses énergétiques de la commune.

Les actions engagées ces dernières années ont produit des résultats significatifs, notamment à l'école publique avec les travaux d'isolation, l'amélioration de la gestion du chauffage et le remplacement de l'éclairage par des LED. L'éclairage public a également enregistré une baisse de consommation de 72 % depuis 2021 grâce à la rénovation des équipements et à la réduction des horaires d'éclairage nocturne.

Le rapport souligne toutefois plusieurs enjeux pour les prochaines années : poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments, généralisation des éclairages LED, développement du photovoltaïque sur plusieurs sites communaux, décarbonation progressive de la flotte de véhicules et mise en conformité avec les réglementations en vigueur. La commune ne produit actuellement aucune énergie renouvelable sur son patrimoine.

Le conseil municipal prend acte de ce bilan et des préconisations proposées, qui serviront de base à la définition des priorités d'investissement et d'action pour les années à venir.

Le secrétaire
Gaëtan PAPE

Le Maire
Marie-Claire HÉNAFF

MAIRIE DE ST VOUGAY
29440

Acte rendu Exécutoire compte tenu de : : le 13 octobre 2026
La transmission au contrôle de légalité, : le 13 octobre 2026
La publication: le 13 octobre 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes – 3, Contour de la Motte – 35044Rennes Cedex – ou par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site wwwtelerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat et de sa publication.